

Conditions d'utilisation de Sondago

Les présentes Conditions régissent l'utilisation de Sondago, tout ce qui a un lien avec Sondago, ainsi que tout ce que nous produisons (des logiciels jusqu'aux services). Sauf contre-indications, vous et nous devons respecter ces conditions afin d'accéder à nos services et vous devez impérativement accepter et adhérer à tout ce qui est stipulé ci-dessous.

Sondago et vos données

Afin d'optimiser le bon fonctionnement de l'application, nous nous permettons de prélever certaines informations et en fixons d'autres que vous retrouverez ci-dessous ainsi que les différentes raisons.

Quels types de données recueillons-nous ?

En adhérant à la communauté de Sondago, vous acceptez ipso-facto que nous puissions avoir un droit de regard sur vos données (personnelles et impersonnelles).

Cela signifie que lorsque vous créez un compte, toutes les données utilisateurs, saisies lors de l'inscription, sont sauvegardées y compris la date d'inscription.

Toutes les informations affichées sur votre profil sont également enregistrées, afin de fournir le meilleur service possible intrinsèque à chacun.

Sondago se réserve également le droit de répertorier toutes activités de l'utilisateur comme le contenu aimé et posté, les partages, le temps passé sur Sondago, la dernière connexion de l'utilisateur, les commentaires postés, le choix de vote sur les différents sondages, afin de toujours pouvoir vous fournir et de vous proposer du contenu qui, nous l'espérons, correspondra à vos attentes.

Toutes les conversations sont sauvegardées dans le but de prévoir leur affichage.

Sondago garde aussi en mémoire les dates et heures de la dernière activité, également la nature de celle-ci.

Récapitulatif sur le fonctionnement des profils et la visibilité de vos données :

Il faut savoir que lorsque vous êtes en profil public, les utilisateurs peuvent voir vos photos, votre contenu pour peu qu'ils soient en public , votre bio, vos réponses et vos commentaires, vos abonnés et vos abonnements ainsi que votre dernière date de connexion...

Si vous désirez changer cela vous pourrez, dans les paramètres de votre compte, choisir d'avoir un profil privé et dans ce cas, seul vos abonnés verront ce que vous partagez ou créez et votre dernière date de connexion, sauf si vous décidez de revenir en profil public.

Concernant vos mots de passes et vos messages : afin de garantir la sécurité de vos profils et votre vie privée, vos mots de passes et vos messages privés sont cryptés puis stockés dans la base de données.

Nous nous devons d'être totalement transparent avec nos chers utilisateurs, c'est vous qui insufflez la vie à Sondago, il nous incombe aussi de vous informer sur le fonctionnement de ce dernier.

Règlement de Sondago

Afin d'assurer un bien-être constant et universel régnant sur Sondago, il existe un ensemble de règles et restrictions que chaque utilisateur se doit de respecter au risque de se voir administrer une sanction plus ou moins strict en fonction de la faute commise.

Avant même de rentrer dans les détails des différentes activités prohibées par notre communauté, il vous incombe de savoir que ce service est strictement interdit aux enfants de moins de 10 ans. En effet, la communauté pouvant

compter des utilisateurs de différentes tranches d'âges, il est possible que les enfants se retrouvent face à un contenu non approprié pouvant heurter leurs sensibilités.

Il est formellement interdit de procéder au harcèlement d'un utilisateur, quel que soit la nature de celle-ci. Dans un premier temps, si vous en êtes victime, une fonctionnalité « blocage » vous permettra de bloquer l'auteur des faits l'empêchant ainsi de voir vos publications, vous envoyer des messages, en recevoir, et en plus général l'utilisateur bloquée sera dans l'incapacité de voir toutes traces de vous sur Sondago.

Un utilisateur pourra aussi se voir banni de Sondago si un grand nombre de plaintes et de signalements à son égard nous sont déposés. Il pourra se faire bannir définitivement ou temporairement selon la gravité des actes. Cela nous permet d'introduire le point suivant.

Il est possible de signaler une publication ou un utilisateur. En effet, si vous vous retrouvez brusqué par un contenu inapproprié que vous estimez indésirable ou si vous doutez de l'authenticité d'un profil ou si un utilisateur ne respecte pas les règles, vous pourrez le signaler en précisant la nature du signalement.

Tout propos à caractères discriminatoires ou visant à blesser un utilisateur, une communauté ou quelconque entité humaine sont interdits et réprimandés par une sanction adaptée, Sondago a pour objectif de rapprocher les utilisateurs dans la joie et la bonne humeur sans prendre quelconques considérations de l'ethnie, l'origine, la religion, le lieu d'habitation, l'état de santé ou l'âge. Le combat contre l'usurpation d'identité est l'une de nos plus grandes batailles, ainsi si vous vous retrouvez face à un profil se faisant passer pour vous ou une de vos connaissances dans le but de vous nuire, nuire à votre image, vos proches, ou autre : signalez-le tout en précisant la raison du signalement, et, si possible en indiquant le profil de la victime (dans le cas où elle en possède un).

Tout contenu ayant pour but de nuire à Sondago, que ce soit par publicité, dégradation de notre image ou autres pourront se voir supprimer et l'utilisateur banni

Enfin, si jamais un utilisateur est surpris tentant d'exploiter une faille ou encore qu'un utilisateur tente de surcharger la base de données par l'intermédiaire de quelconque logiciel ou infrastructure lui permettant de spammer la base de données, il sera irrémédiablement banni de Sondago et une poursuite juridique pourra être engagée.

A savoir...

Il est impossible de s'inscrire sur Sondago sans en accepter les termes et conditions précédemment stipulés.

Les infos prélevées et autres obligations de cette présente charte pourront changer avec le temps, et, dans ce cas, vous en serez informés par email.